



MISSION **STRATÉGIE** **ET ORGANISATION**

IMPACT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES SUR NOS ORGANISATIONS



Introduction

Dans le cheminement qui a accompagné la réflexion, la nécessité de préciser les notions de direction des études et de directeur des études s'est révélée primordiale pour avancer dans leur organisation. Après avoir explicité ces deux concepts (cités dans le nouvel arrêté licence), l'équipe a proposé un schéma global et générique de l'accompagnement des étudiants s'appuyant sur les directions des études. Les échanges ont également mis en avant l'évolution importante que prend cet accompagnement de l'étudiant vers sa réussite. Il fait intervenir des personnels de différents corps de métier et aborde des dimensions plus large que la seule dimension pédagogique.

Cet accompagnement questionne également la mission et le positionnement des responsables actuels dans un système pédagogique en pleine évolution (modularité et flexibilité des formations).

Equipe

Lionel Valet *Université Savoie Mont Blanc*

Sandrine Dauchelle *Institut Catholique de Paris*

Félix Garnier *Université Clermont Auvergne*

Emmanuelle Nigrelli *Université de Toulon*

Romane Riou *Université Rennes 1*

Christelle Serée-Chaussinand *Université de Bourgogne*



IMPACT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES SUR NOS ORGANISATIONS



Schéma :

Organisation générale

Schéma :

La direction des études une structure administrative et collégiale

Schéma :

Parcours individualisé de l'étudiant.e

Fiche :

Évolution induite par la direction des études sur l'accompagnement des étudiant.e.s dans le parcours de formation

Schéma:

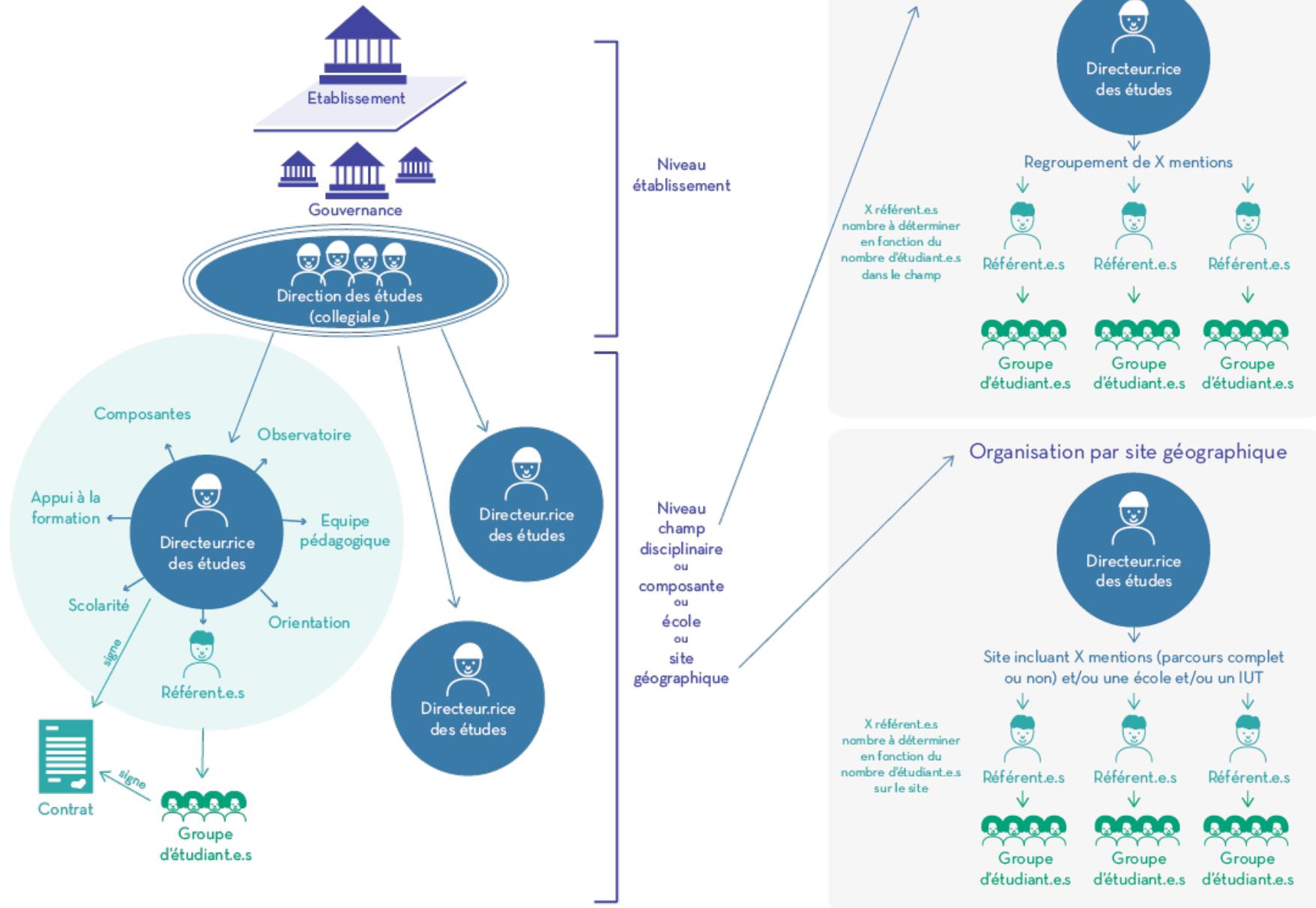
Une ouverture des possibles accompagnée par la direction des études.



Organisation générale

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations

Schéma 1 : Organisation générale

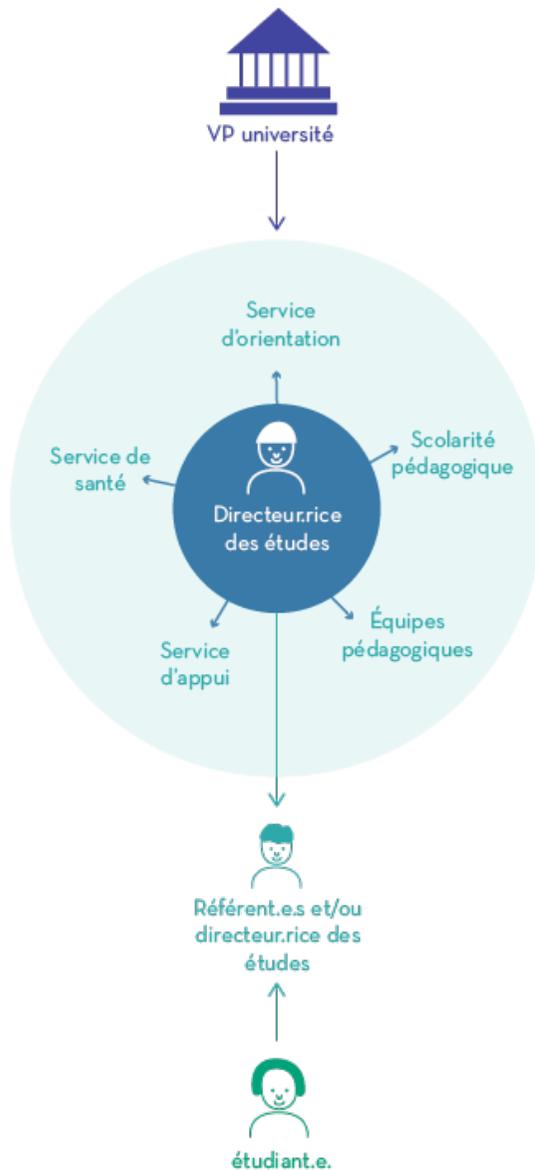




Vue de l'étudiant.e : la direction des études comme...

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations

Structure administrative



Structure collégiale



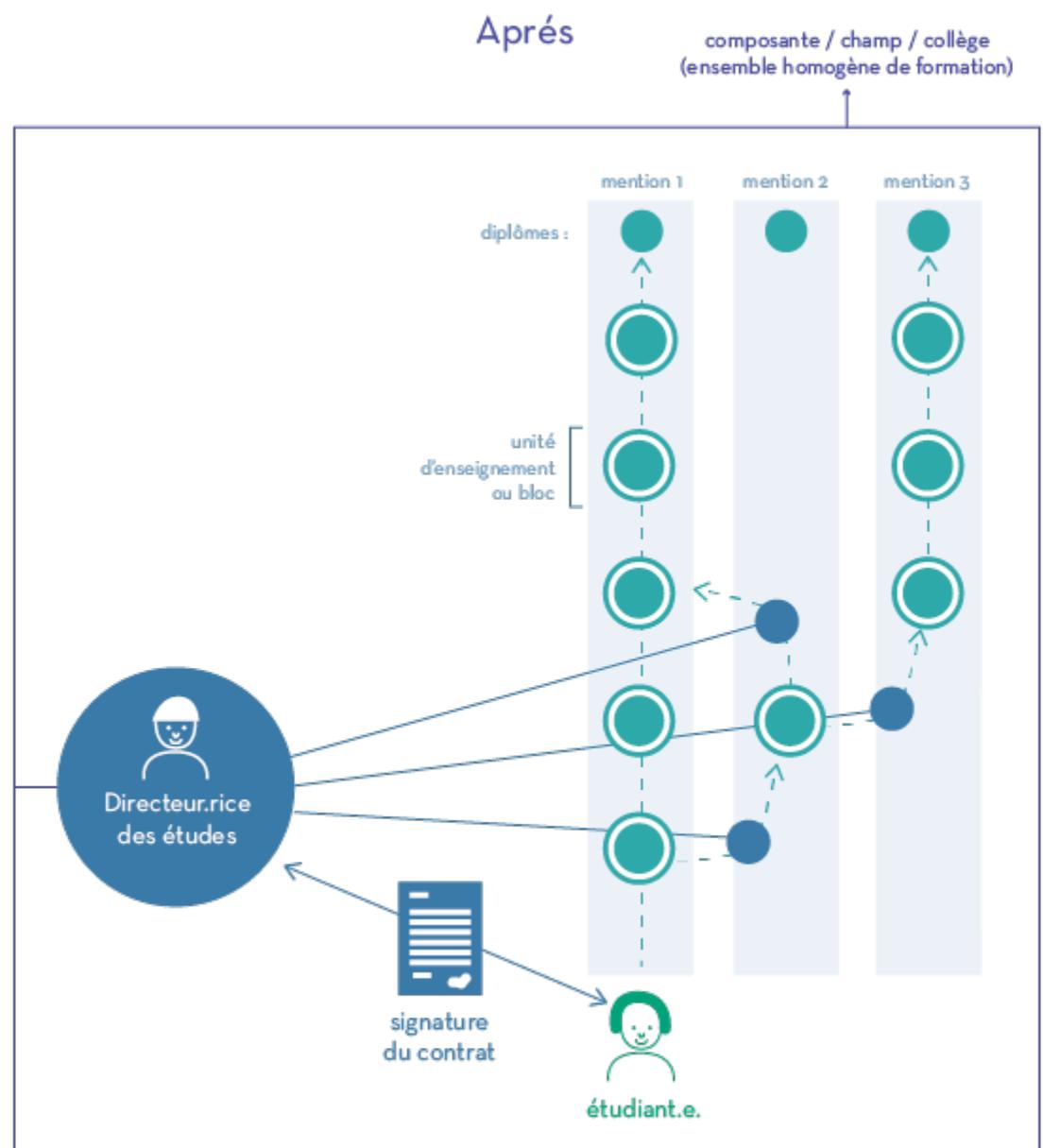
L'étudiant est "rattaché" à une direction des études. Il est en contact avec un unique référent(sa clé d'entrée), facilitateur de réussite, qui lui donne accès aux ressources quelle que soit leur structuration.

La direction des études peut être fortement structurée, sous forme d'un pôle regroupant les acteurs de la réussite étudiante (vie étudiante, SUIO, etc...), ou prendre la forme d'un comité des directeurs des études. Le VP en charge des questions d'orientation et de réussite est leur référent politique.



Parcours individualisé de l'étudiant.e

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations





Évolution de l'accompagnement des étudiants

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations

SITUATION ACTUELLE:

L'étudiant est rattaché à une composante en vue de la délivrance d'un diplôme (Mention). Il est suivi pédagogiquement par le corps enseignant en vue de sa progression d'une année sur l'autre. Il peut faire appel à un ensemble de services et d'aménagements, en particulier dans le cadre des « Régimes Spéciaux d'Études ». Son espace de liberté dans la construction de son curriculum est circonscrit aux « parcours ».

Ses principaux interlocuteurs sont : le responsable d'année ou de diplôme, ou référent sous diverses appellations, les différents services. Pour être accompagné dans son projet d'orientation, l'étudiant doit solliciter les services dédiés.

SITUATION FUTURE :

L'étudiant est rattaché à une structure de formation (composante, champ disciplinaire, collège, collegium, ...) regroupant un ensemble cohérent de formations de 1er cycle. Cette structure comporte une (ou plusieurs) direction des études à laquelle chaque étudiant se réfère.

L'étudiant est inscrit initialement dans une mention et élabore un contrat pédagogique initial prenant en compte sa situation et ses contraintes. Au fur et à mesure qu'il avance dans son parcours, l'accompagnement orchestré par la direction des études va permettre (si nécessaire) de faire évoluer son parcours de différentes façons : colorer sa mention avec des unités d'enseignement d'ouverture ou de spécialisation, s'orienter vers un autre diplôme, adapter son rythme ou les modalités pédagogiques, etc. La rencontre avec la direction des études peut être à l'initiative de l'étudiant mais également des personnels de la direction en fonction d'indicateurs pré-établis.

Renforcement du rôle de l'étudiant : les étudiants seront associés dans le retour d'expérience sur la mise en oeuvre de "leur" direction des études.

Place du SI formation: activation d'une "carte vitale du parcours étudiant". Dans le cadre de la nouvelle organisation les services informatiques seront mobilisés afin que toutes les informations essentielles à la construction du parcours de réussite de l'étudiant soient accessibles aux parties prenantes (étudiant, services, directeur des études, référent)



Évolution de l'accompagnement des étudiants

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations

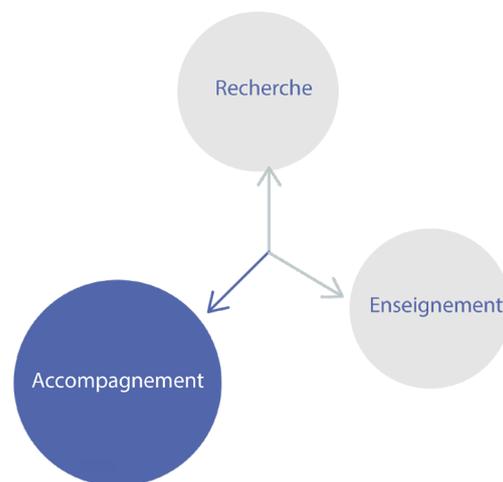
Une nouvelle dimension professionnelle

Si dans les missions de l'université (code de l'éducation L123-3) l'orientation est clairement affichée, elle se fait beaucoup plus discrète dans les missions des enseignants-chercheurs. De fait, elle est principalement exercée par les services d'orientation (BAP J). La Loi ORE et sa déclinaison dans l'arrêté licence, mettent un focus sur le parcours et la réussite de l'étudiant en lien avec son profil et son projet. Cela met en évidence la nécessaire double proactivité : celle de chaque étudiant et celle de l'université, matérialisée dans le Contrat Pédagogique de Réussite Etudiante.

Il est essentiel que la mission de directeur des études soit bien définie et positionnée par rapport aux autres acteurs (responsables d'année, de mention, de formation, services d'accompagnement...). Elle doit être reconnue à sa juste valeur. Les directeurs d'études doivent être formés.

Valorisation d'une troisième dimension

Suivant la formalisation de la direction des études, le directeur des études jouera plus ou moins un rôle de pilotage ou d'accompagnement.



POUR RAPPEL

Décret 84-431 du 6 juin 1984 relatif au statut des enseignants chercheurs: *Extraits*

Article 2 “Les enseignants-chercheurs ont une double mission d’enseignement et de recherche . Ils concourent à l’accomplissement des missions du service public de l’enseignement supérieur prévues par l’article L. 123-3 du code de l’éducation ainsi qu’à l’accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l’article L.112-1 du code de la recherche.”

Article 3 “Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l’orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d’équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels.”

Article 21 : “Les maîtres de conférences hors classe sont chargés de fonctions particulières attachées à l’encadrement, à l’orientation et au suivi des étudiants, à la coordination pédagogique, ainsi qu’aux relations avec les milieux professionnels ou avec les établissements d’enseignement supérieur et les établissements de recherche français ou étrangers.

Article 41 : “Les professeurs des universités ont, dans les enseignements auxquels ils participent, la responsabilité principale de la préparation des programmes, de l’orientation des étudiants, de la coordination des équipes pédagogiques.”



Évolution de l'accompagnement des étudiants

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations

Code de l'éducation : L123-3

Les missions du service public de l'enseignement supérieur sont :

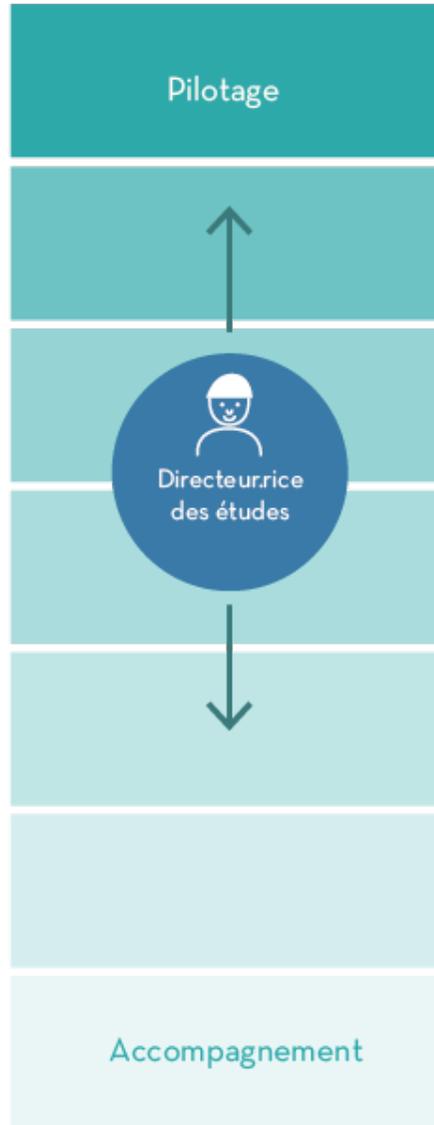
- La formation initiale et continue tout au long de la vie
- La recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société. Cette dernière repose sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie lorsque celui-ci est possible, de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable
- L'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle
- La diffusion de la culture humaniste, en particulier à travers le développement des sciences humaines et sociales, et de la culture scientifique, technique et industrielle
- La participation à la construction de l'Espace européen de l'enseigne



Proximité et accompagnement

Stratégie et organisation : Impact du directeur des études sur nos organisations

Niveau de proximité du directeur des études



Élargissement des possibles pour amener l'étudiant vers la réussite

